

18 FÉVRIER 2019

Session ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Méroux, AMO des limites de Saint-Jacques-de-Méroux, tenue au Centre communautaire, situé au 145, Bernard, à Saint-Jacques-de-Méroux le 12 février 2019.

Monsieur Martin Bessas, directeur général par intérim est absent présent et agit comme un député.

Chéance de la séance

Monsieur Louis Sauriol, conseiller, informe l'administration que la séance ordinaire est ouverte à 19h45.

Présence 15 personnes et deux personnes dans la salle.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

- Monsieur Richard Lavigne, au poste No 5,
- Monsieur Alain Lavigne, au poste No 2,
- Monsieur Martin Bessas, au poste No 3,
- Monsieur Alexandre Bessas, au poste No 4,
- Monsieur Marc Lussaire, au poste No 1,
- Monsieur François Lefebvre, au poste No 6.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.1.1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Lussaire, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Lavigne et il est adopté **UNANIMEMENT** par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour, à savoir :

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GRIEFS ET AFFAIRES JURIDIQUES

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 15 janvier 2019

3.1.1 Révision/ajout de modifications au Cahier des actions municipales et locales 2018-2024,

3.1.2 Embauche Marc-Michel-Dupuis-Rispol au poste de réceptionniste et adjointe interne et culture),

3.1.3 Modification de tous les règlements concernant le lot 6 150 307 (Bd Lavelle 663),

3.1.4 Modalités de l'échange Canada-Québec (fonds de la terre sur l'ensemble 2019-2024),

3.1.5 Résolution préliminaire de la circulation Route 217 et Rang du Centre;

3.1.6 Résolution de mise de la M. Jean-Nicolas Tremont

4 FINANCES ET TRÉSORERIE

4.1 Adoption des comptes à payer

4.1.1 Résolution adopter/ajouté pour obligations 2018-2024 (2017-2018),

4.1.2 Acquisition possible Le Service Co de Allouville

5 INFORMATIONS SERVICES ET ASSOCIATIONS

6 INFORMATIONS AUX CITOYENS DE LA MAIRIE